

PLAN DE FORMATION

(version 2 du 11/02/2021)

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport *spécialité perfectionnement sportif, mention **activités de plongée subaquatique***

Du 7 juin 2021 au 25 novembre 2021

LOCALISATION DE LA FORMATION : CREPS de Pointe à Pitre

OBJECTIFS FORMATION :

La possession du diplôme mentionné à l'article 1er atteste dans le domaine de la plongée en scaphandre à l'air et au nitrox en milieu naturel et artificiel et de la randonnée subaquatique les compétences suivantes figurant dans le référentiel de certification :

- concevoir des programmes d'organisation, d'animation, d'initiation et de perfectionnement en plongée subaquatique ;
- coordonner la mise en œuvre de projets d'organisation, d'animation, d'initiation, de perfectionnement et de développement de la plongée subaquatique avec ou sans scaphandre ;
- assurer la direction technique des activités sur le site de plongée subaquatique ;
- conduire l'animation, l'initiation, le perfectionnement en plongée subaquatique dans la zone des 0 à 40 mètres de profondeur

CONTENUS : <https://moodle.formadis.org/course/view.php?id=14#section-3>

Deux unités capitalisables transversales quelle que soit la mention :

UC 1 : EC de concevoir un projet d'action.

UC 2 : EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action.

MODALITE D'EVALUATION :

Les modalités de la situation d'évaluation certificative de l'unité capitalisable 1 (UC1) « être capable de concevoir un projet d'action » et de l'unité capitalisable 2 (UC2) « être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action » figurent à l'article A. 212-52 du code du sport.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Si vous êtes en situation de handicap, merci d'adresser un courriel au coordonnateur de la formation ainsi qu'au secrétariat afin de vous accueillir dans les meilleures dispositions.

PREREQUIS:

- Avoir obtenu le MF1° ou MF2° de la FFESSM ou de la FSGT
- Etre titulaire du PSE1 en cours de validité
- Etre titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance en eaux maritimes, option côtière, ou son équivalent.
- Aptitude plongeur nitrox confirmé (PN-C)

EPREUVES DE SELECION :

Tous les stagiaires doivent passer une épreuve orale de sélection au cours duquel nous ferons le point sur votre parcours de plongeur, votre motivation, votre financement... Cet oral peut se réaliser à distance (nous contacter)

Les non titulaires du MF1 depuis au moins 12 mois à l'entrée en formation doivent passer par des tests de maîtrise technique dont les critères de réalisation et les modalités d'évaluations sont listés dans les documents suivants.

<https://moodle.formadis.org/course/view.php?id=14#section-3>

TARIF FORMATION : 3800€ et frais d'inscription de 50€

Demande de devis à pascale.fanhan@creps-pap.sports.gouv.fr

COORDONNATEUR :

Nom : BOREL Prénom : Jean-Pierre mail : jpborel.pro@gmail.com et antoinecapelle971@gmail.com

NOMBRE DE PLACE : Minimum : 8 Maximum : 16

DATE et DUREE : Du 7 juin 2021 au 25 novembre 2021

- 217 heures en centre
- 105 heures en entreprise

Inscription avant le 30 avril 2021